

ACADEMIE DE BORDEAUX

ETABLISSEMENT

COLLEGE GISELE HALIMI
MERIGNAC

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 21 mars 2023

Présidence de : Mme Peytour Marie-Pierre

Quorum : 13

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	N°
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	

Signatures

La Présidente

Mme Peytour Marie-Pierre



La Secrétaire

Mme Lucat Nathalie



Approbation du Compte rendu du conseil d'administration du 02 février 2022

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Mme PEYTOUR remercie tous les personnels du collège pour leur investissement dans l'établissement.

Elle rappelle les deux moments forts de cette année, qui sont le cross et l'inauguration du collège.

AFFAIRES FINANCIERES

Présentation du compte financier de l'exercice financier de l'EPL

Mme EXTIER adjoint gestionnaire et Mme DANEDE agent comptable présentent le compte financier, (pièce jointe) il est la réalisation concrète des prévisions budgétaires et des décisions modificatives complémentaires. Le bilan est fait sur l'année civile 2022

Madame DANEDE soulève le problème d'importantes créances impayées dans le collège.

Vote du CA pour approuver le compte financier sans réserve :

pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Affecter le résultat du compte financier

Total fonctionnement = - 112.89 euro

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Vote pour la fusion des comptes de réserve

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Mme PEYTOUR remercie Mme DANEDE et Mme EXTIER pour leur présentation du compte financier.

Départ de Mme DANEDE 18H15

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU COLLEGE

Mme PEYTOUR Principale du collège demande qu'un paragraphe soit rajouté au règlement intérieur : voir pièce jointe.

Mme MARTINEAU présente le programme pour prévenir et agir contre le harcèlement.

Lors du prochain conseil pédagogique, mise en place de ce nouveau protocole destiné aux adultes pour mettre en place les différentes actions de prévention et de formation.

RETROCESSION D'UNE PARCELLE

Une parcelle de terrain située devant le collège doit être rétrocédée à Bordeaux Métropole, un accord a été prévu entre le conseil département de la Gironde et Bordeaux Métropole.

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

VIE SCOLAIRE

Un poste d'assistant d'éducation supplémentaire est demandé, en raison de l'augmentation des effectifs du collège et de la superficie d'environ 9000 M2 de l'établissement.

En 2014 : 478 élèves en 2023 : 560 élèves
En 2014 : 298 DP en 2023 : 393 DP

Le collège n'a pas été doté de postes supplémentaires d'assistant d'éducation.

La mutualisation de certaines salles de l'établissement peut entraîner une surveillance supplémentaire.

Un courrier va être envoyé au Rectorat.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE

6 élèves du collège doivent participer au championnat de France de gymnastique qui aura lieu à Sifours (Var) du 22 au 25 mai 2023.

Le budget total est de 790 euro.

Le SAM prête un véhicule, reste à payer l'essence, les repas et l'hébergement.

Le collège aide à hauteur de 200 euro

Le Foyer aide à hauteur de 200 euro

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Une participation de 50 euro est demandée aux familles.

Vote du CA : pour : 16 / contre : 0 / abstention : 0

Les professeurs de sport souhaitent organiser une vente de viennoiserie au collège.

UNSS

L'UNSS connaît de grandes difficultés financières en raison de la covid 19.

La cotisation a été diminuée « 10 euro »

Les subventions de la mairie ont également été diminuées.

Les professeurs de sports souhaitent organiser une tombola. Elles pensent acheter pour 800 euros de lots et atteindre la somme de 1000 euro de bénéfice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.